



29 Juin 2021

L'ÎLE MAURICE ACCUEILLERA ÉGALEMENT LES VOYAGEURS NON VACCINÉS À PARTIR DU 15 JUILLET 2021

Les protocoles de quarantaine de 14 jours devront être observés. L'île de La Réunion a aussi été retirée de la liste rouge.

(Port-Louis, île Maurice, ce 29 juin 2021) – Les voyageurs étrangers non vaccinés contre la Covid-19 seront autorisés sur le territoire mauricien à compter du 15 juillet 2021, sous réserve d'effectuer une quarantaine obligatoire de 14 jours dans une chambre d'hôtel.

Les voyageurs en provenance de La Réunion pourront également se rendre dans l'île.

La réouverture de l'île Maurice s'effectuera de façon progressive au cours de l'année 2021. La première phase, du 15 juillet au 30 septembre, est désormais ouverte aux visiteurs vaccinés et non vaccinés.

Visiteurs non vaccinés à partir du 15 juillet 2021

Les visiteurs qui n'ont pas effectué une vaccination complète doivent réserver un séjour de 14 nuits dans une chambre d'un hôtel de quarantaine à l'île Maurice avant leur départ. Ils devront y rester pendant cette période et leurs repas leur y seront livrés.

Les séjours dans des hôtels de quarantaine sont réservés aux visiteurs étrangers et aux Mauriciens rentrant au pays qui n'ont pas été vaccinés. Ils peuvent être réservés par l'intermédiaire d'un tour-opérateur, d'une agence de voyage ou directement auprès d'un hôtel. Une liste complète des hôtels de quarantaine agréés, ainsi que les conditions d'entrée sur le territoire sont disponibles sur www.mauritiusnow.com

Voyageurs complètement vaccinés du 15 juillet au 30 septembre 2021

Des protocoles d'arrivée distincts s'appliquent aux voyageurs complètement vaccinés. L'île Maurice leur propose des séjours uniques de 14 jours dans des « bulles de villégiature ».

Les visiteurs complètement vaccinés pourront profiter des prestations de leur établissement, notamment la piscine et la plage. Au bout de 14 jours et sous réserve de tests PCR négatifs pendant

leur séjour, ils pourront quitter l'hôtel et poursuivre leur séjour en partant librement à la découverte des nombreuses attractions de l'île. Toutefois, pour les séjours plus courts, ils devront rentrer dans leur pays après avoir quitté l'hôtel. Les visiteurs non vaccinés ou partiellement vaccinés n'ont pas accès aux séjours en « bulle de villégiature ». La liste des « bulles de villégiature » certifiées « Safe Travels », ainsi que les conditions d'entrée sur le territoire sont disponibles sur le site www.mauritiusnow.com

Tous les voyageurs devront effectuer un test PCR 5 à 7 jours avant leur départ et un résultat négatif sera impératif pour être autorisés sur le territoire. Ils devront également faire l'objet d'un test PCR à leur arrivée à l'aéroport de Maurice, ainsi qu'aux 7e et 14e jours de leur séjour en « bulle de villégiature » ou en quarantaine.

Cette annonce fait suite à l'accélération de la campagne de vaccination et aux progrès réalisés en vue d'atteindre une immunité collective d'ici à fin septembre. Les personnes travaillant dans le tourisme ont été vaccinées en priorité afin de permettre un redémarrage rapide et sûr du secteur.

Maurice figure parmi les pays avec les meilleures réponses à la pandémie, le gouvernement ayant réagi promptement en adoptant des protocoles et mesures de contrôle rigoureux. La sécurité des Mauriciens et des visiteurs étrangers est une priorité absolue depuis l'apparition de la Covid-19 et c'est grâce aux efforts concertés du gouvernement et de la population que ce programme a été un succès.

Air Mauritius, Emirates et d'autres compagnies aériennes internationales proposeront des vols supplémentaires à partir du 15 juillet et leur nombre de sièges disponibles accroîtra jusqu'à la réouverture complète le 1er octobre 2021.

Pour de plus amples détails sur les conditions d'entrée sur le territoire et les protocoles de sécurité, consultez le site www.mauritiusnow.com

Mauritius Tourism Promotion Authority

5th Floor, Victoria House, St Louis Street,

Port Louis, Republic of Mauritius

T +230 203 1900 | F +230 212 5142

E mtpa@intnet.mu

www.mymauritius.travel



#MAURITIUS
now

